

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2017
22 avril 2017, 10h.15, au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle

40 personnes sont présentes (comité inclus). 43 ont demandé à être excusées.

1. Propos de bienvenue

Il est un peu plus de 10h.15, le président Didier Berberat ouvre la séance ; il se plaît à saluer les participants qui ont fait le déplacement pour venir dans cette belle région du Chablais, au Centre Mondial du Cyclisme. Il passe immédiatement la parole au Syndic d'Aigle, le remercie personnellement d'être parmi nous, ainsi que la Municipalité qui nous offrira l'apéritif.

M. Borloz s'excuse tout d'abord de se présenter en tenue décontractée et de ne pouvoir nous consacrer que quelques instants, étant particulièrement chargé... puisque c'est la journée de la mise en bouteilles de son vin ! Il remercie d'avoir choisi Aigle pour tenir notre AG et de défendre notre langue « squattée » par des anglicismes. Siégeant au Parlement fédéral, il dit ne pas manquer d'y rappeler que le français existe ! Puis il retrace brièvement l'histoire de l'UCI (Union Cycliste Internationale), installée ici depuis 2002, relevant la grande fierté d'avoir cette fédération internationale dans la région. Le Centre Mondial du Cyclisme est un lieu de formation, non seulement pour les jeunes cyclistes, mais également pour les formateurs de différents pays. Des « médaillés » y ont fait un séjour. Un encadrement médical y est assuré, sans oublier la recherche sur les questions de nutrition. M. Borloz termine en nous souhaitant : A bientôt, à vélo !

Remerciements de notre président qui lui adresse un joyeux : « Bonne mise en bouteille ! ».

L'ordre du jour n'a donné lieu à aucune demande de modification. Il sera donc suivi comme présenté dans la convocation.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 16 avril 2016 à Vevey

Il est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité (Didier Berberat, président)

Depuis notre dernière Assemblée générale, qui s'est déroulée le 16 avril 2016 à Vevey, le comité s'est réuni à 10 reprises, la dernière fois ce matin-même.

Au niveau des activités de notre association, nous mentionnerons tout d'abord nos deux Cafés francophones qui ont connu un grand succès. Le premier a eu lieu à Yverdon-les-Bains, le 27 septembre 2016. Le thème était « L'évolution du français au Québec » avec la projection d'un film du réalisateur québécois Jean-Pierre Roy, suivi d'un riche débat avec le cinéaste, devant un parterre d'une soixantaine de participants. Le second café s'est déroulé le 3 mars 2017 dans le cadre du Salon international de l'Écriture, à Echichens s/Morges. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'assister à une remarquable conférence de Mme Danièle Manesse, professeur émérite de sciences du langage à La Sorbonne, sur le thème « L'orthographe en question ». La cinquantaine de participants, qui ont ensuite posé

de nombreuses questions, ont été impressionnés par la qualité de cet exposé. Permettez-moi de remercier notre collègue Sylviane Roche qui a assuré le contact avec Mme Manesse, ainsi que Gisèle Bottarelli et Daniel Favre qui ont organisé cette manifestation.

Contrairement à l'année 2015, durant laquelle nous avons dû renoncer à la visite d'une cité alémanique, nous avons organisé une escapade à Lucerne le 25 mai 2016. Les 21 participants ont beaucoup apprécié la diversité de cette visite, avec les explications de notre guide sur différents aspects de la ville. Puis, le Lion de Lucerne et le Panorama Bourbaki ont enthousiasmé nos membres présents. Après un excellent repas, nous avons pu bénéficier d'une croisière commentée sur le Lac des Quatre Cantons, par un temps absolument superbe. Ajoutons que la journée s'est terminée à la Haute Ecole Pédagogique de Lucerne. Des exposés très dynamiques ont illustré les efforts originaux fournis pour faire aimer notre langue aux futurs enseignants du français, ainsi que le programme très varié de Franco-Luzern destiné "à tous ceux qui aiment la culture francophone ou qui souhaitent la découvrir".

Je ne veux pas manquer de remercier ici nos membres, Isabelle et Michel Hämmerli, habitant en Suisse alémanique, qui nous ont apporté leur précieux concours pour l'organisation de cette escapade.

Cette année, nous nous rendrons à Bâle. Le programme de la visite de cette cité rhénane, fixée au 26 septembre 2017, s'annonce fort intéressant.

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale de l'an passé, le comité a planché sur une nouvelle présentation graphique de notre Bulletin et de notre site internet. Un nouveau logo, œuvre de Thierry Schulé, graphiste mandaté par notre association, a été adopté.

Durant l'exercice sous rubrique, nous avons édité le Bulletin No 25, sorti de presse début juin 2016, arborant l'ancienne présentation. Le Bulletin No 26, quant à lui, a paru en décembre 2016 avec le nouveau logo, un graphisme revu et une mise en page améliorée. Les échos enregistrés sont bons et nous pouvons vous signaler que le Bulletin No 27 sera distribué au début juillet prochain.

Le comité tient à remercier vivement Béatrice Claret, journaliste libre et écrivain public, qui s'occupe de la coordination de l'édition de notre publication, ainsi que Georges Perrin qui a contribué activement à la nouvelle formule. Je profite aussi de ce rapport d'activité pour vous rappeler que ce travail très important, mis à part le mandat de la coordinatrice, est accompli par des bénévoles qui ont notre gratitude.

En ce qui concerne notre site internet, il a été entièrement revu et mis à jour. Il s'est agi d'un travail de longue haleine, puisqu'il a fallu reprendre tous les éléments se trouvant sur notre site et choisir ceux que nous souhaitions conserver. Suite à cela, l'architecture du site a été rendue plus moderne. Le nouveau site a été mis en ligne à la fin 2016 et il continue à être complété et amélioré. Ici aussi, nous souhaiterions remercier Béatrice Claret, François Berger qui a animé le site, ainsi que Jean-Pierre Monnerat, Daniel Favre et Michel Dysli.

Le nouveau site permet une plus grande souplesse, car il peut être complété à tout moment par des informations et articles qui ne sauraient souffrir l'attente de la parution de notre bulletin semestriel. De plus, le site hébergera enfin, dès fin juin 2017, le lexique français-français, dont il a été question lors de nos deux

précédentes Assemblées générales. Nous tenons à remercier vivement les artisans de ce lexique, Jean-Pierre Villard, Jean-François Sauter, Philippe Carron et Anne Cendre pour l'énorme travail effectué.

Notre comité a continué à réagir avec vigueur, par lettres, courriers des lecteurs ou d'autres moyens, contre l'utilisation des anglicismes ou les mauvais traitements infligés à la langue française, que ce soit du fait des autorités et administrations, des médias ou des entreprises privées.

Comme je le signalais déjà lors de nos deux dernières Assemblées générales, je ne vous cacherai pas que la situation devient de plus en plus inquiétante, notamment en raison de l'indifférence d'une partie de la population romande face aux anglicismes toujours plus envahissants.

Au surplus, nous ne pouvons que très peu compter sur un appui de nos compatriotes alémaniques dans ce combat. En effet, ceux-ci sont, pour la plupart, très peu attachés à la langue allemande qui, bien que langue nationale et officielle, n'est pas leur langue maternelle ou d'usage courant. Le recours de plus en plus fréquent à des anglicismes outre-Sarine ne suscite donc que peu de réactions. Du moment que la population alémanique est largement majoritaire dans notre pays et que les décideurs économiques ou politiques sont très souvent alémaniques, les anglicismes envahissent l'ensemble de notre pays avec les conséquences négatives que l'on connaît.

Notre comité ne peut pas tout faire et réagir à toutes les occasions, étant donné que nous ne pouvons compter que sur les quelques bénévoles, certes très engagés, qui le composent. C'est la raison pour laquelle nous prions instamment les membres de réagir directement et vigoureusement auprès des entreprises ou institutions qui maltraitent notre belle langue, tout en nous informant de leurs démarches, qui seront éventuellement relayées par notre association et publiées dans notre bulletin ou sur notre site. Une piste, récemment évoquée, pourrait être de compter sur un ou plusieurs groupes de travail qui, en réseau, auraient pour tâche de manifester notre « indignation citoyenne ».

Rappelons, si besoin est, que notre association ne mène aucunement une croisade contre la langue anglaise, qui est une grande langue de culture. Notre lutte consiste à éviter l'usage immodéré et inutile d'anglicismes, alors même que nos langues nationales sont parfaitement appropriées pour faire passer un message.

Un autre sujet de préoccupation majeure est le rôle de plus en plus menacé de notre langue dans l'administration fédérale et la volonté toujours plus affirmée de certains cantons alémaniques de ne plus donner sa juste place à l'enseignement du français. Par rapport à l'an passé, il semble que la situation se soit quelque peu améliorée et que certains cantons, qui envisageaient d'abandonner ou de limiter l'enseignement du français, aient revu leur position, notamment sous la pression du Conseil fédéral, qui avait menacé d'intervenir dans cette question. Cependant, il s'agit de rester vigilant face à ce phénomène très inquiétant qui porte un coup extrêmement dur à notre cohésion nationale.

Au niveau de la composition du comité, nous pouvons compter sur notre nouveau trésorier, Michel Dysli, qui a repris officiellement le flambeau des mains de notre

ami Jean-Pierre Monnerat, lors de la dernière Assemblée générale. Nous le remercions de tenir nos comptes avec le même brio que son prédécesseur.

La nouvelle répartition des tâches, valable depuis un peu plus d'un an, charge notre inlassable secrétaire, Gisèle Bottarelli, de la tenue du fichier des membres et du contrôle des cotisations, tâches ô combien indispensables.

Nous devons, malheureusement, prendre congé au sein du comité d'Odile Jaeger-Lanore, qui s'est occupée pendant de nombreuses années de recenser les outrages subis par notre belle langue, notamment lors du concours des mille z'erreurs. Qu'il nous soit permis aujourd'hui de remercier vivement Odile de son important travail pour notre association. Elle a cependant accepté de continuer à alimenter la rubrique « des fleurs et des orties », ce qui est une excellente nouvelle.

Le comité, malgré sa grande motivation, ne pourra pas lutter seul. C'est la raison pour laquelle nous vous appelons à vous mobiliser dans vos milieux afin de défendre notre cause et de la faire connaître en incitant vos familles, vos amis, vos collègues à adhérer à nos idées et à notre association.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce rapport annuel sans remercier tous les membres du comité de leur engagement afin de faire rayonner notre association. J'adresse un merci tout particulier à notre vice-président et secrétaire général Daniel Favre, véritable cheville ouvrière de Défense du français, et à Gisèle Bottarelli, notre dévouée secrétaire, sans lesquels notre association aurait déjà disparu depuis plusieurs années.

Terminant la lecture de son rapport, le président renouvelle son appel pour qu'un maximum de personnes s'engage pour nous aider et nous soutenir. Il remercie les nouveaux membres qui ont rejoint nos rangs dans le courant de l'année.

Daniel Favre s'adresse à Didier Berberat pour lui dire combien les membres du comité lui sont reconnaissants de son engagement pour l'association Défense du français, assurant la présidence avec compétence et une disponibilité sans faille malgré ses nombreuses responsabilités professionnelles et politiques.

Applaudissements de l'assemblée.

La parole est ensuite donnée à qui veut s'exprimer à propos du rapport présidentiel.

Richard Lecoultré regrette de n'avoir reçu aucune réponse des rédactions de 24 heures et de Vigousse, suite aux lettres qu'il leur a adressées pour se plaindre des abus d'anglicismes. Il est également très fâché contre le BPA qui prétend vouloir sauver nos vies en nous infligeant des affiches SEE YOU. C'est malheureusement monnaie courante de n'avoir même pas un accusé de réception, nous dit Didier Berberat qui, au nom de l'association Défense du français, a déjà adressé une plainte au BPA ; il va récidiver et s'adresser à la directrice, dès le moment où le BPA a lui-même récidivé avec une nouvelle campagne SEE YOU, ou même avec un ridicule Made visible.

Jean-Pierre Villard intervient pour appuyer sur le problème du franglais et la question de la maltraitance de notre langue. Quelle efficacité peut avoir une publicité rédigée dans une langue qui n'est pas celle de l'endroit où elle est placée, qui plus est dans une expression anglaise mal maîtrisée ? C'est précisément ces arguments-là dont notre association fera état dans sa nouvelle intervention au BPA.

En sa qualité de député vaudois, Marc Oran a déposé deux interpellations, incitant ses collègues à veiller à bannir le franglais lors de leurs interventions, sans succès notable pour l'heure.

A Daniel Favre de prendre encore la parole pour dire que lui aussi, journaliste de formation et ancien rédacteur en chef à la RSR, est catastrophé par la désinvolture des éditeurs dont le seul but est de vendre leurs journaux, n'ayant aucune volonté d'intervenir dans les rédactions face aux erreurs commises. Il y a quelques années, l'association Défense du français avait d'ailleurs attribué le Prix des Mille's erreurs à Gilles Marchand, de la RTS.

Philippe Carron, membre de notre association et spécialement sensible, comme nous, à toutes ces questions qui nous préoccupent, a proposé que nous constituions des groupes de travail, petites « cellules de crise » en quelque sorte, composées de quelques membres, dont la tâche serait d'écrire systématiquement et régulièrement à toute entreprise, association, magasin, société, qui fait fi d'une bonne utilisation de notre langue, dans le but d'augmenter ... de tenter d'augmenter... notre efficacité. Se basant également sur le témoignage de Jean-Pierre Ammann, qui va dans le même sens, et battant le fer pendant qu'il est chaud, Daniel Favre fait circuler illico parmi les participants deux feuilles sur lesquelles les personnes intéressées à faire partie d'un tel groupe peuvent s'inscrire. Le comité donnera la suite qu'il convient en temps utile. Le président Didier Berberat encourage à faire bon accueil à cette initiative. Une fois « la machine en route », les différentes interventions devraient être communiquées en copie à notre association, pour une publication soit dans notre site internet ou dans un bulletin, démarches qui pourraient même – selon les cas – être appuyées par notre comité.

Petit clin d'œil d'Anne Cendre : Avez-vous remarqué, dans la Tribune de Genève, que le petit encart « Défense du français » figure dans la page des annonces érotiques ???!! C'est un « bouchon » (terme de typographie) que Jean-Marie Vodoz avait créé en son temps et que les metteurs en page continuent d'utiliser, précisément pour « boucher un trou ». Il n'y a pas lieu d'intervenir auprès de Tamedia, dit Daniel Favre, on risquerait tout simplement de le voir supprimé ... ou de recevoir une facture ! Pages assez lues... donc le message passe !!

4. Présentation des comptes 2016 (Michel Dysli, trésorier)

L'exercice 2016 boucle avec un léger déficit de fr.1'058.45, dû principalement aux frais supplémentaires engendrés par la refonte du site internet et du travail de mise en page et d'impression de la plaquette contenant les textes des lauréates du Concours de français. Au 31 décembre 2016, la fortune de l'association se monte à un peu plus de 57'000 francs. La situation est saine. Pas de question sur les comptes.

5. Rapport des réviseurs et approbation des comptes

Jean-Pierre Villard donne lecture du rapport des réviseurs et les comptes sont acceptés tels que présentés.

6. Décharge au comité... au trésorier et aux réviseurs.

Ce qui est fait, à l'unanimité, avec remerciements à qui de droit.

7. Election d'un/e vérificateur/trice des comptes suppléant/e

Rolf Bünzli, de Corsier-sur-Vevey, s'annonce, il est élu. Merci à lui. Pour rappel, les comptes 2017 seront vérifiés par Jacqueline Wilson et Christine Haemmerli, respectivement 1^{ère} et 2^{ème} vérificatrice. Rolf Bünzli passera 2^{ème} vérificateur pour les comptes 2018.

8. Budget 2017 et présentation des projets

Traditionnellement, même si l'année est déjà largement entamée, c'est lors de l'AG que le budget est présenté aux participants. Le trésorier nous dit qu'il n'est pas prévu de dépenses extraordinaires

en 2017, si bien que l'exercice pourrait boucler avec un modeste solde positif, pour autant bien entendu que les entrées des cotisations restent stables. Le budget est accepté à l'unanimité.

Didier Berberat nous parle des projets. On peut citer les événements annuels habituels : édition de deux bulletins, le premier à fin juin, un Café francophone, à fixer dans le courant de l'automne (proposition/s d'orateur/s bienvenue/s), visite à Bâle d'ores et déjà agendée au 26 septembre 2017. Mentionnons encore la mise sur pied d'un concours photos et la suite de la mise à niveau de notre site avec publication du lexique franglais-français.

Un intéressant échange de vues intervient au sujet du site internet. « Je suis sûr que moins de 10% des membres le consultent », dit Paul-Emile Muller, « alors cela justifie-t-il vraiment les frais qu'il génère ? Pourquoi suivre un effet de mode ? »

Didier Berberat : « Il est vrai qu'une partie de nos membres n'a pas internet. C'est en particulier la raison pour laquelle nous éditons un bulletin et que nous n'abandonnerons pas ce moyen de communication, très utile aussi pour distribution ici ou là. Il faut considérer également que le site n'est pas réservé à nos seuls membres, tout le monde y a accès, cela donne donc à notre association une visibilité appréciable et permet d'attirer de nouveaux membres ».

Jean-Paul Hoebreck insiste sur la nécessité, à notre époque, d'avoir un site. Cela peut faire découvrir notre association et nous amener des adhésions.

Georges Perrin revient sur le concours de français organisé en 2015 et sur le projet qui avait été évoqué de réitérer l'exercice. « L'idée n'est pas d'emblée abandonnée », dit Daniel Favre, « mais l'expérience vaudoise a été décevante, les informations distribuées dans tous les collèges du canton n'ayant pas été couronnées de succès ; certains parents d'élèves n'ont même appris l'existence de ce concours que par le site internet ! » Le message serait-il mieux reçu dans les départements de l'instruction publique des autres cantons romands ? Le comité reprendra la question.

Il ne faut pas boudier la remarque positive de Michel Haemmerli : il salue l'effort de la compagnie Swiss, au départ de Genève, pour conquérir les Suisses romands.

Les débats statutaires de notre Assemblée générale sont à leur terme. Daniel Favre accueille notre invité, Bernard Gloor, auteur d'un impressionnant ouvrage, paru en 2015 (Editions Cabédita, Bière), qui recense 4000 vaudoiseries, résultat de 17 ans de recherches sur le langage des Vaudois.

Il ne faut pas confondre le patois avec le langage régional, nous dit Bernard Gloor en préambule. Le patois vaudois est un idiome dérivé du latin. Notre orateur enchante l'auditoire en citant certains mots ou expressions « bien de chez nous », dont il nous fait découvrir l'origine, souvent surprenante : le latin, le grec, l'allemand ou le suisse allemand, l'anglais. Quand il nous dit : « Nous aimons bien lever le coude, mais au moment de payer l'addition, le coude se grippe », ou bien « on a eu ça fait », « à qui es-tu ? », « attends voir » (vient de *vera* = *vraiment*), tout le monde a compris et est ravi. Il conclut en patois vaudois, bien évidemment ; en français courant ça donne : « Il faut arrêter de deviser et de patoyer, j'ai l'impression que très tous et très toutes, et moi aussi, on a soif » !

Un grand MERCI à Bernard Gloor pour ce bon moment. Des mains de Daniel Favre, il reçoit le petit ouvrage intitulé : « Les belles erreurs de la langue française ».

L'apéritif, généreusement offert par la Municipalité, est servi sur l'esplanade qui domine la très belle et impressionnante piste cyclable. Et la matinée se termine par un repas convivial au restaurant du CMC.

PV GiBo